

1944, l'été de tous les dangers

# Quand les maquisards campaient à Montigny

**Plusieurs communes fêtent la libération. Le souvenir est toujours vivant dans les mémoires. Retour sur un 24 juillet 1944 à Montigny-le-Gannelon et sur les fusillés du 17 août 1944 à Cormainville.**

**L**en cette soirée du 24 juillet 1944 à la ferme de la Proutière, sur le plateau que franchit la petite route qui mène à Reculay. Les ouvriers rentrent la moissonneuse-lieuse tirée par les chevaux.

Quand de toutes parts surgissent les soldats de l'armée allemande. Ils cernent les bâtiments, fouillent, hurlent, braquent leurs armes sur tout ce qui bouge. Hommes, femmes, enfants sont alignés face au mur de la grange, les mains en l'air. Un jeune maquisard, capturé dans les jours qui précèdent au même lieu de la forêt de la Gaudinière, a

succombé, sous la torture et fourni à la Gestapo, toutes les informations sur l'existence des réseaux de résistance dans la région. Omer Joubault, chef du maquis, avait heureusement dispersé ses hommes avant l'intervention des allemands à la Proutière.

André Hallouin, le fermier, était à Cloyes au moment des événements. Sonné de se rendre à la Kommandatur de Châteaudun, il y fut arrêté et déporté au camp d'extermination de Buchenwald. Il en revint, par miracle, un an plus tard. Lucienne, son épouse, mourut au camp de concentration de Ravensbrück.

## Les enfants secourus

Pendant cette longue année qui suivit la disparition de leurs parents, Roland, l'actuel exploitant qui avait 8 ans à l'époque, sa sœur Guiliane de 3 ans et Guy, leur frère alors âgé de 10 ans, sont pris en charge par les agriculteurs voisins. Le berger et la servante sont restés

suicidé, sous la torture et fourni à la Gestapo, toutes les informations sur l'existence des réseaux de résistance dans la région. Omer Joubault, chef du maquis, avait heureusement dispersé ses hommes avant l'intervention des allemands à la Proutière.

André Hallouin, le fermier, était à Cloyes au moment des événements. Sonné de se rendre à la Kommandatur de Châteaudun, il y fut arrêté et déporté au camp d'extermination de Buchenwald. Il en revint, par miracle, un an plus tard. Lucienne, son épouse, mourut au camp de concentration de Ravensbrück.

## Les enfants secourus

Pendant cette longue année qui suivit la disparition de leurs parents, Roland, l'actuel exploitant qui avait 8 ans à l'époque, sa sœur Guiliane de 3 ans et Guy, leur frère alors âgé de 10 ans, sont pris en charge par les agriculteurs voisins. Le berger et la servante sont restés



**FERME DE LA PROUTIÈRE, ETÉ 2000. – Roland Hallouin, se souvient avec émotion des jours sombres qui ont marqué son enfance.**

Aujourd'hui, Roland Hallouin, son fils, se souvient avec émotion de ces jours sombres qui ont marqué son enfance. Sous la plaque apposée sur le mur de la ferme, chaque année se tient une cérémonie commémorative qui n'a d'autre ambition que de rappeler aux générations futures les sacrifices consentis par leurs ainés pour la cause de la paix et de la liberté.

Cécile Jubault, épouse du chef de réseau publie en juin 1967 un ouvrage qui retrace le sauvetage des 150 aviateurs alliés, dans un camp situé au cœur de la forêt de Freival, protégé par les maquisards. C'est pour avoir hébergé des patriotes qui aidaient les aviateurs de la forêt que Lucienne est morte en

## Les cérémonies de la Libération

**Mardi 15 août**

**Cloyes-sur-le-Loir.** – A 11h30, cérémonie devant la plaque d'André Chauveau. A 11h45, cérémonie au Monument aux Morts.

**Montigny-le-Gannelon.** – A 11 heures, cérémonie à la ferme de la Proutière.

**Marboué.** – A 11h30, départ du défilé devant la mairie et cérémonie au Monument aux Morts. Vin d'honneur à la salle Joseph Renault.

**Jundi 17 août**  
**Cormainville.** – A 14h30, rassemblement devant la mairie et cérémonie devant la stèle des 5 fusillés. A 15h15, cérémonie devant la plaque du souvenir le long du cimetière.

**Bazoche en Dunois.** – Cérémonie à 16h30 devant le Monument aux Morts.

**Châteaudun.** – A 17h30, dépôt de gerbes rue Cornilleau. A 18 heures, rassemblement devant la mairie, dépôt de gerbes rue de la République, à la gare et au monument aux morts.